**Les expansions**

On a parfois besoin de revenir sur un mot que l’on vient d’utiliser pour le commenter ou mieux exprimer sa pensée. On peut tout simplement répéter le mot en question ou bien utiliser une phrase relative :

1. La prochaine réunion des parlementaires européens portera sur l’avenir du traité constitutionnel, avenir désormais compromis par le non français à la suite du référendum du 29 mai 2005
2. Après le référendum du 29 mai 2005, on peut se demander quel sera l’avenir de l’Europe, lequel/laquelle…………fera l’objet de la prochaine réunion des parlementaires européens

Parfois l’utilisation du relatif laisse planer une

certaine ambiguïté sur le sens du message, dans ce cas, on pourra recourir à la reprise du nom :

1. Il avait trouvé **une occasion** de rejoindre l’armée, laquelle ne se représenterait plus
2. Il avait trouvé **une occasion** de rejoindre l’armée, **occasion** qui ne se représenterait plus

Il y a enfin une troisième possibilité, en reprenant un mot par un autre appartenant à une autre catégorie grammaticale :

1. Certains partenaires européens sont choqués et **indignés** par les résultats du référendum du 29 mai 2005, **indignation** qu’ils ont manifesté dans leurs quotidiens
2. Certains pays européens ont **rapidement** réagi lorsque les résultats du référendum du 29 mai 2005 ont été diffusés, **rapidité** qui manifestait bien souvent leur incompréhension totale face au refus des Français